



Opération Objectif Zéro Pesticide dans nos villes et villages

Lettre d'information régionale n° 8

DECEMBRE 2015



CENTRE - VAL DE LOIRE

Une fédération régionale et son réseau associatif au service de la préservation de l'environnement et de notre santé

DANS CE NUMÉRO :

- Actualité réglementaire 2
- Démarches innovantes 3
- Actualités du réseau 4

Éditorial

Le second semestre 2015 a été marqué par la mise en œuvre de **lignes directrices fortes**, sur le plan réglementaire, visant l'arrêt de l'usage des pesticides en zones non agricoles. **La loi Labbé**, dans le cadre de la loi sur la transition énergétique s'est vue renforcée et le ministère de l'agriculture a présenté le 26 octobre **une version « 2 » du plan Ecophyto**.

Par ailleurs, notons également la labellisation de près d'une cinquantaine de communes dans le cadre de la démarche **« Terre saine, commune sans pesticides »**.

En région Centre-Val de Loire avec plus de **140 communes engagées**, l'opération connaît toujours une belle dynamique

avec le développement des initiatives collectives (par Pays ou communautés de communes) dans un objectif de mutualisation des moyens et compétences.

Plusieurs journées de communication réalisées dans le cadre du plan Ecophyto ont été proposées sur l'ensemble de la région à destination des communes mais aussi des jardiniers amateurs.

Cette mobilisation se retrouve également auprès des gestionnaires de voies de communication de la région Centre-Val de Loire (voies ferrées, routières et navigables) qui se sont réunis en septembre afin d'échanger sur leurs pratiques.

Continuons ainsi !

FNE Centre-Val de Loire, par le biais de cette **lettre d'information** semestrielle, souhaite vous informer régulièrement de l'actualité « pesticides » en région Centre-Val de Loire.

Vous trouverez cette lettre, les précédents numéros et toutes les informations complémentaires sur notre site Internet :

www.fne-centrevalde Loire.org



Actualité réglementaire

Une version 2 du plan Ecophyto



Le 26 octobre, le gouvernement a présenté la nouvelle version du plan Ecophyto.

Ce nouveau plan vise toujours à réduire progressivement l'usage de produits phytosanitaires mais avec des objectifs de réductions échelonnés en deux temps : **-25 % d'ici 2020** et **-50 % d'ici 2025**. Il se compose de 6 axes et de 30 actions.

Pour les zones non agricoles, qui se nomment maintenant **JEVI** (Jardins, Espaces verts et Infrastructures), les actions ont été orientées autour de la mise en application prochaine de la loi Labbé avec le renforcement d'actions visant le zéro phyto pour les collectivités et les jardiniers amateurs.

Pour rappel, les quantités de substances actives vendues en France en 2013 se situent au deuxième rang européen avec **66 659 tonnes** de substances actives. Au niveau national, le plan Ecophyto n'a pas atteint les résultats escomptés, puisque l'on a constaté une augmentation de 5% du recours à ces produits (via le NODU) entre la période 2009-2013.

Pour aller plus loin : <http://agriculture.gouv.fr/questionsreponses-sur-le-nouveau-plan-ecophyto>

Le plan Ecophyto en région Centre-Val de Loire

Cinq journées de sensibilisation à destination des communes de la région Centre-Val de Loire ont été proposées de septembre à novembre. Elles ont été pilotées par FNE Centre-Val de Loire, la Fredon Centre et les chambres d'agriculture du 37 et 41.

La journée organisée par FNE Centre-Val de Loire à Ingré le 6 octobre a pu rassembler plus d'une centaine de personnes (dont 32 communes différentes).

FNE Centre-Val de Loire était également présente, avec Eure-et-Loir Nature, aux Assises Régionales du Fleurissement qui se sont tenues à Chartres le 17 septembre.

Réglementation sur les biocides

Depuis le **1^{er} juillet 2015**, l'obtention d'un **certibiocide**, est obligatoire pour l'usage de produits biocides destinés exclusivement aux professionnels. Les **types de produits** (TP) concernés sont les TP 2 (désinfectants et algicides), TP 14 (rodenticides), TP 15 (avicides), TP 18 (insecticides, acaricides et autres produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes), TP 20 (lutte contre d'autres vertébrés).

Le certificat s'obtient après une **formation de 3 jours**. La formation peut être réduite à **1 journée** pour les personnes déjà titulaires d'un certiphyto. Il est délivré par le Ministère en charge de l'environnement et est valable pour une durée de **5 ans maximum**.

Pour aller plus loin : <http://www.ecophytozna-pro.fr/documents/detail/278>

Réglementation sur les substances de base

Autorisées dans le cadre de la loi Labbé, **les substances de base** sont des produits vendus à d'autres fins (en tant qu'aliments, produits de nettoyage, etc.) mais qui peuvent également servir à la protection phytosanitaire.

Huit substances sont reconnues comme telles au 15 septembre : la prêle, le chlorhydrate de chitosane, le saccharose, l'hydroxyde de sodium, l'écorce de saule, le vinaigre de qualité alimentaire, la lécithine et le fructose.

Attention, le vinaigre ne peut être autorisé qu'à usage fongicide et bactéricide. **Il ne peut donc pas être utilisé comme désherbant.**

Démarche innovante

Fleurir les pieds de murs en ville pour limiter le désherbage !

Depuis 3 ans, **Sologne Nature Environnement** incite les habitants des communes « Objectif Zéro Pesticide » à fleurir leurs pieds de murs en leur distribuant un mélange de graines de vivaces et d'annuelles. L'objectif de cette action est double : encourager les habitants à entretenir leur trottoir en le fleurissant, et réduire le travail de désherbage car ces fleurs, basses et couvrantes, limitent ou camouflent les herbes spontanées.

En 2015, cette action a pris la forme d'un porte-à-porte dans les quartiers zéro pesticide de communes volontaires. Cette démarche a permis d'aller à la rencontre des habitants et de répondre à leurs questions sur la réduction des pesticides. Les volontaires se voyaient remettre un sachet de graines à semer en pied de mur à l'automne pour un fleurissement étalé sur toute l'année suivante.

Cette opération a été très bien accueillie par les habitants qui y voient là l'occasion d'embellir leur trottoir et de contribuer à l'esthétisme général de leur commune.

*Fleurissement de pied de mur à Cerdon (45)
© Sologne Nature Environnement*



Brochure " Plaidoyer pour des herbes... pas si folles !

Loiret Nature Environnement vient d'éditer son dernier livret sur le thème des plantes sauvages intitulé «**Plaidoyer pour des herbes... pas si folles !**». Cette brochure de 28 pages est destinée à sensibiliser le grand public à la présence des plantes sauvages en ville afin de réconcilier le citadin avec les plantes adventives. Elle a aussi pour objectif de désherber les méninges de l'expression « mauvaises herbes » grâce au concours de *Senecio vulgaris*, original narrateur végétal, qui pour l'occasion raconte avec passion et humour ses voisines de trottoir. (Portrait de Senecio en image).



Les enfants ne seront pas en reste puisque 8 pages de jeux et d'activités leur sont consacrées.



Cette brochure est disponible en téléchargement sur le site de LNE.

Artistes en herbes

La première édition du projet « **Artistes en herbes, des expos poussent dans mon quartier** » a pris fin au début du mois de juillet. Depuis le mois de février, 7 groupes de projets (écoles, association ou centre social) ont monté des réalisations autour des herbes folles.

Tous, à la manière du street art devaient imaginer et réaliser un projet de rue éphémère, avec comme élément central « les mauvaises herbes ». Un challenge à relever pour les néophytes à ce sujet, et un vrai défi pour les curieux !

Les 7 groupes ont exposé leur œuvre sur l'espace public entre 3 jours et 1 mois. A la suite de la présentation, chaque réalisation a été publiée sur Internet et les internautes ont pu voter pour leur projet préféré permettant à 3 groupes de remporter des récompenses.



Les initiatives de chacun ont mobilisé 500 votants et suscité de nombreuses visites. C'est pourquoi le projet est relancé pour une seconde édition !



www.sologne-nature.org



www.loiret-nature-environnement.org/



Actualités du réseau



CENTRE - VAL DE LOIRE

www.fne-centrevaldeloire.org

www.cdpne.org

www.nature18.org

www.loiret-nature-environnement.org/

www.sologne-nature.org

www.eln28.org

www.indrenature.net/


BRENNE - BERRY

www.cpiebrenne.org

www.sepant.fr

Avec 19 signatures supplémentaires, la région Centre-Val de Loire compte désormais **142 communes engagées** dans l'opération Objectif zéro pesticide.

Le comité de pilotage de l'opération « Objectif zéro pesticide » des communes engagées avec le CDPNE s'est tenu le 15 décembre à Blois. Ce COPIL a été l'occasion d'aborder la thématique de l'entretien toujours difficile des trottoirs, placiers en stabilisé, dans les communes. Le service Parcs et Jardins de Blois a présenté des exemples de techniques ou d'aménagements réalisés avec visite de sites sur place (gestion de l'enherbement spontané, engazonnement, matériel utilisé...). Deux nouvelles communes vont s'engager dans la démarche OZP, les communes de Cheverny et de Les Montils (41) portant à 10 le nombre de communes accompagnées par le CDPNE.

Saint-Germain-du-Puy, commune voisine de Bourges a fait le choix de s'engager dans l'opération « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » en juillet dernier auprès de Nature 18. Une réunion publique s'est tenue le 23 juin 2015 dans le quartier pilote dans le but d'informer la population des changements de pratiques d'entretien des espaces publics. Une cérémonie officielle de signature de la charte ainsi que la mise en place de l'exposition « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » seront programmées prochainement.

LNE a organisé le 29 septembre un atelier technique à l'attention des communes engagées sur le thème « imaginer ensemble la végétalisation de vos espaces publics ». Cet atelier a démarré par une matinée de visites de sites végétalisés de plusieurs communes. En s'inspirant de ces exemples, l'atelier s'est poursuivi par groupes de travail, visant à proposer des solutions de végétalisation de certains sites en s'appuyant sur les photos apportées par des participants.

La commune d'Ouchamps (41) s'engage à son tour dans l'opération « Objectif zéro pesticide », qu'elle débutera en janvier 2016. La journée technique organisée par Sologne Nature Environnement le 23 septembre à Mennetou-sur-Cher a attiré une trentaine de participants, élus et agents communaux, venus découvrir avec la FREDON Centre la « Protection Biologique Intégrée », un ensemble de méthodes naturelles pour prévenir les problèmes de ravageurs et de maladies dans les espaces verts des communes.

Des animations sur le thème du jardin au naturel ont été proposées sur Anet (atelier de fabrication d'abris à insectes) et Luisant (conférence sur les techniques alternatives au jardin à l'occasion du concours annuel de maisons fleuries). ELN a tenu un stand avec FNE CVL aux Assises Régionales du Fleurissement de septembre et est intervenue lors de la journée Ecophyto et collectivités d'Eure-et-Loir de novembre. D'autre part, afin d'améliorer la visibilité de l'opération sur le secteur sud-est du département, un travail a été entamé avec le SAGE Nappe de Beauce. Un article, co-rédigé avec l'association LNE et le CDPNE, paraîtra dans la lettre du SAGE de décembre afin de présenter les différents accompagnements de chaque structure sur son territoire.

En octobre dernier, à Ecueillé, dans le cadre du comité de pilotage OZP du pays de Valençay, Indre Nature et le Cpie Brenne-Berry ont organisé une séance d'information sur la nouvelle législation et les techniques alternatives curatives et préventives. 100 communes étaient représentées (sur les 247 que compte l'Indre) par deux cents agents et élus municipaux. Ils ont pu découvrir des professionnels locaux qui tenaient des stands où exposait du matériel de désherbage alternatif, des gazons techniques ainsi qu'un panel de plantes vivaces couvre-sol. Les participants sont repartis plein d'idées et de projets ! Nouvelles signatures de chartes : C'est sous l'impulsion du Pays Val de Creuse/Val d'Aglin que les communes de Bouesse, Dunet, Cuzion, Le Pêchereau et Le Pont Chrétien viennent de s'engager dans l'opération OZP depuis le 10 novembre 2015.

Le 3 novembre dernier, le comité de pilotage annuel des communes signataires de la charte s'est réuni à Monts. Ce fut l'occasion de reprendre l'actualité législative, les nouveaux moyens de financements et de mutualiser les expériences de chacun. Puis, un atelier pratique sur la végétalisation des espaces a été réalisé en groupe. De nombreuses idées ont été proposées par les agents et élus des différentes communes. Ainsi, ce sont quatre demi-journées de formation qui seront organisées en 2016 sur les principales préoccupations actuelles : entretien des cimetières, protection biologique intégrée, anticipation des entretiens et gestion des espèces envahissantes.

Lettre d'information éditée avec le soutien financier de :

